

Augmentation de capital annoncée

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

**Siège social : Rue de la Fonte – Zone Industrielle Ben Arous – BP N° 7 –
2013 Ben Arous**

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **17 septembre 2021**, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **12 000 000 dinars** par incorporation de réserves.

Les 12 000 000 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune seront attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour une (1) action ancienne**, et ce, à partir du **04 octobre 2021**.

Suite à cette augmentation, le capital social de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD passera de **12 000 000 dinars à 24 000 000 dinars**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse et ce, à partir du **04 octobre 2021**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2021**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **04 octobre 2021**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **04 octobre 2021** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **04 octobre 2021**.